



Lettre d'information°14
Octobre 2021



Montrond-le-Château

Edito :

Chères Castelmontoises, Chers Castelmontois,

La communauté de Communes Loue Lison a engagé une étude relative à une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Un questionnaire vous a été remis par la CCLL en juillet dernier afin de connaître les besoins en matière de rénovation de l'habitat. Les objectifs recherchés sont l'amélioration de la performance énergétique, le traitement de l'inconfort et de la dégradation de l'habitat, l'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap et la remise sur le marché de logements vacants.

Les enjeux de l'amélioration de l'habitat dans notre village ainsi que l'adaptation à la perte d'autonomie, tout en préservant le patrimoine bâti sont importants. Le conseil municipal a donc décidé que quelques élus et un jeune volontaire du service national universel iront prochainement échanger avec certains habitants sur cette thématique de l'habitat.

Conseil municipal du mardi 7 septembre 2021 :

URBANISME :

- Parcelles communales « Au Plein » : contrat de réservation pour M. MOREL Camille et Mme KAFIZ Anaïs
- Publicité relative aux deux parcelles communales encore disponibles
- Proposition d'échange de terrain de M. LIDOINE Roger suite à la procédure de désaffectation du chemin rural des Fosses
- Vente à M. RAUX Mickaël de la parcelle rue du Tilleul suite de la procédure de déclassement

TRAVAUX : Voirie (marquage RD et réfection chemins ruraux), bâtiments (Salle des Fêtes, mairie), école (SRPI)

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : proposition d'une mission d'intérêt général

QUESTIONS DIVERSES :

- Sollicitation de la commune de Mérey concernant un projet de micro-crèche

Etat civil :

Naissance : Madeleine FOURQUET née le 20/08/2021 au 2 rue de la Scierie

Elagage des haies en limite avec le domaine public : c'est la période pour tailler : pensez y !

Nouvelle réglementation : obligation d'équiper les véhicules en pneus hiver ou de chaînes :

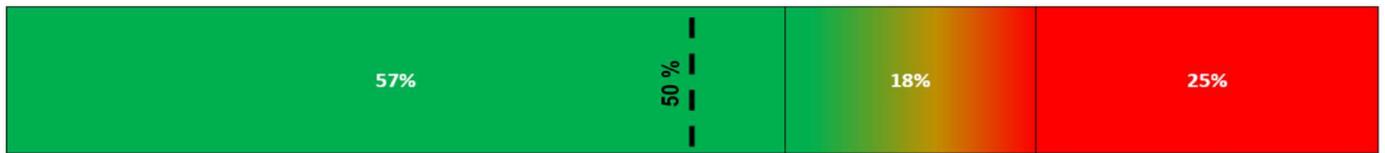


Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, la commune de MONTROND LE CHÂTEAU est concernée **par l'obligation d'équiper son véhicule de chaînes ou de pneus hiver à partir du 1er novembre 2021**, comme le prévoit le décret n° 2020-1264 du 16 octobre 2020.

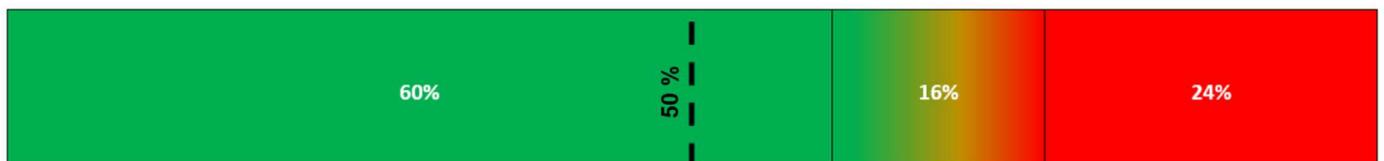
Retour sur l'enquête rue du Tilleul/ aménagement test réalisé :



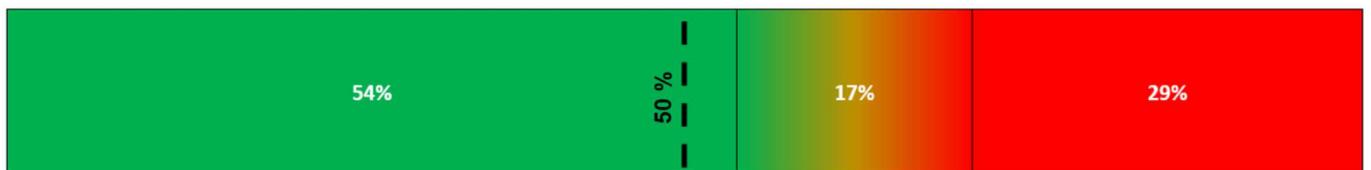
1 / Etes-vous satisfait de la mise en sens unique de la rue du Tilleul ?



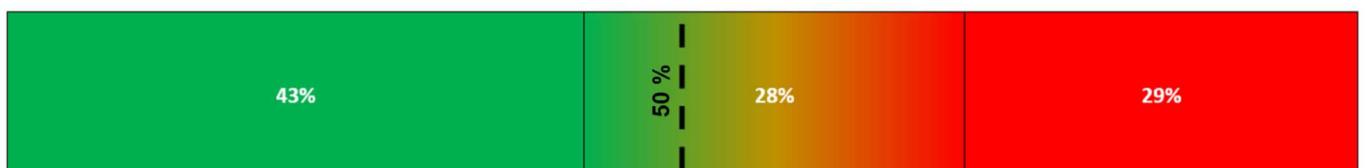
2 / Pensez-vous que cet aménagement a amélioré la sécurité des piétons et des cyclistes ?



3 / Pensez-vous que cet aménagement a amélioré la sécurité routière pour les automobilistes ?



4 / Pensez-vous que cet aménagement a amélioré le stationnement devant le bar épicerie " Le Pitch" ?

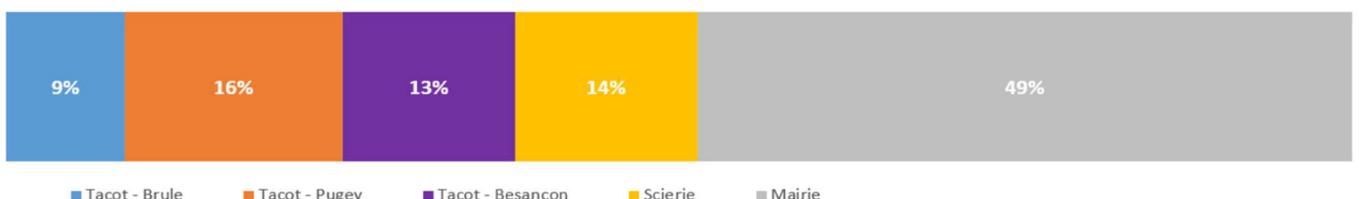


Légende :

vert = satisfait ; dégradé vert à rouge = partiellement satisfait ; rouge : non satisfait



5 / Quelle voie empruntez-vous pour pallier au sens interdit de la rue du Tilleul ?



106 répondants à l'enquête

2 réunions publiques ont permis d'échanger avec les habitants et de prendre en compte certaines demandes de modifications/ améliorations. L'aménagement de la rue a été prolongé par arrêté municipal et le conseil municipal d'octobre s'est prononcé pour un aménagement définitif en 2022 (trottoir, piste cyclable) en rencontrant préalablement chaque riverain concerné pour étudier les solutions techniques adaptées

Vie du village :

Pétanque :

Habitant depuis un peu plus d'un an sur Montrond, je souhaite donner un rendez-vous pétanque hebdomadaire. Il s'agirait d'un moment convivial et ludique autour de ce jeu ouvert à tous. Je propose les mardis à 14h30, au terrain situé rue de la scierie. Premier RDV le mardi 5 octobre pour les AMATEURS, si le temps le permet

Valorisation et réduction des déchets :

Les habitants de Bourgogne-Franche-Comté regorgent d'initiatives et d'idées innovantes pour valoriser et réduire les déchets.

Cinq collectivités de la région, coordonnées par l'ASCOMADE et avec le soutien de l'ADEME Bourgogne Franche-Comté, ont souhaité les mettre en valeur sous forme de témoignages vidéo. C'est ainsi qu'est née la mini-série *Déchets : action ou vérité ?*

A travers 9 épisodes thématiques, des habitants, des associations, des entreprises racontent comment et pourquoi ils agissent au quotidien pour l'environnement. Ils donnent des solutions concrètes et accessibles pour passer à l'action.

Et pour que ces messages se propagent auprès du plus grand nombre, neuf personnalités locales ont apporté leur contribution à ce projet.





**Rendez-vous le
9 novembre
à 19h00**

**Montrond-le-
Château
Salle polyvalente
2 rue de la mairie**

Message du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit contact@doubs-thd.com - 09.71.16.60.20 – www.doubs-thd.org :

Dans le cadre du Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique, nous avons le plaisir de vous informer que **la commune de Montrond-le-Château sera éligible à internet par la fibre optique à partir du 13 novembre prochain.**

L'éligibilité de votre domicile pourra alors être testée à l'adresse à partir du site internet www.doubs-thd.org / rubrique « éligibilité ».

Ce réseau de fibre optique a été construit par le Syndicat mixte Doubs THD, au nom du Département et de votre communauté de communes. Le réseau est donc public et ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet qui le souhaitent.

La réunion publique du 9 novembre à 19 heures a notamment pour but d'expliquer, de façon neutre, les types d'offres disponibles auprès des fournisseurs d'accès internet et plus encore, de présenter les modalités de raccordement au réseau. I

Il est très fortement probable que certains fournisseurs d'accès internet vous démarchent déjà, soit au téléphone, soit en vente à domicile. Il est préférable d'attendre la réunion publique où des messages utiles pourront être passés

Il s'agit en particulier de bien étudier les offres de tous les fournisseurs d'accès internet et pas seulement celui avec lequel on a déjà un abonnement de type ADSL et surtout d'être extrêmement attentif lors du raccordement final, cette opération n'est pas anodine. Il convient de la préparer et d'encadrer les intervenants pour éviter les mauvaises surprises.